

10062025_02

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE NOAILHAC**

Séance du 10 juin 2025

Nombre de Conseillers

• en exercice 13

• présents 12

• votants 12

(dont 0 procurations)

• Excusé

• Absents 2

L'an deux mille vingt-cinq, le dix juin, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Francis MATHIEU, Maire

Date de la convocation :

03 juin 2025

Date d'affichage :

03 juin 2025

Étaient présents : Mrs Francis MATHIEU ; Serge BARBASTE ; Jean-Claude BARRAILLE ; René ALIÈS ; Christophe BRENAC ;

Mmes : Christiane MADAULE ; Jocelyne GALINIER ; Martine CROS ; Sandrine EPIPHANE ; Marie-Christine LAURES ; Nathalie FAUGERAS

Absents : Mrs Thierry CALS ; Vincent COUSINIÉ

Mme Christiane MADAULE été désignée secrétaire de séance

**Classement dans la voirie communale
les parcelles G0529 – G0534 – G0535 – G0537
Côte de Pailhou**

Monsieur le Maire retrace l'historique du lotissement de M Batignes. Lors de la création de ce lotissement un alignement des parcelles G0529 – G0534 – G0535 – G0537 a été réalisé. A ce jour aucun classement dans le domaine public de ces parcelles n'a été réalisé.

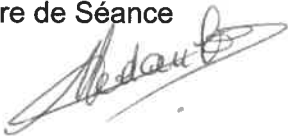
Compte tenu de ces éléments, et considérant qu'il est nécessaire et utile d'intégrer dans le domaine public communal les parcelles sis dessus nommées, il est proposé :

- de classer les parcelles G0529 (surface de 5m2) – G0534 (surface de 27m2) – G0535 (surface 22m2) – G0537 (surface 26m2) dans le domaine public
- de nommer la future voie du lotissement "Impasse de l'hirondelle"

le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité.

- Accepte le principe de transfert d'office avec une indemnité de 10€, des parcelles G0529 (surface de 5m2) – G0534 (surface de 27m2) – G0535 (surface 22m2) – G0537 (surface 26m2);
- Décide nommer cette voie "Impasse de l'hirondelle"
- Autorise M le Maire à prendre toutes les décisions et signer tous documents nécessaires à la réalisation de ce classement.

Mme Christiane MADAULE
Secrétaire de Séance



Francis MATHIEU
Maire



Fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures